

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MARDI 27 FEVRIER 2018

*L'an deux mil dix huit le mardi vingt sept février à dix neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués en date du dix janvier, se sont réunis à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PLATEL, Maire de SELLES.*

*Etaient Présents :*

Monsieur Gérard PLATEL, Madame Mathilde DUVAL, Monsieur Emmanuel CARON, Madame Delphine PORET, Messieurs Benoît CHARPENTIER, Aymeric HELUIN, Madame Geneviève PEROD, Mademoiselle Mathilde MALHERBE, Monsieur Sébastien KEMPYNCK ;

*Etait absent excusé :*

Monsieur Michel VILEY;

*Désignation d'un secrétaire de séance :* Mademoiselle Mathilde MALHERBE

\*\*\*\*\*

## **1°) – Motion de soutien au centre hospitalier de la Risle»-(délibération n°2018/05)**

Monsieur le Maire a fait part au Conseil Municipal de la motion de soutien au Centre Hospitalier de la Risle.

Compte-tenu des éléments de cette motion de soutien, Monsieur le Maire a informé qu'après le vote unanime des élus du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de la Risle et des élus du Conseil Communautaire, ceux-ci ont décidé :

- de soutenir le Centre Hospitalier de la Risle dans sa démarche de consolidation et de modernisation,
- de demander à l'ARS de fournir un soutien à l'investissement pour l'avenir du Centre Hospitalier,
- de demander aux autorités de tutelle d'aider à la transformation de l'activité du Centre Hospitalier de la Risle pour répondre aux besoins d'une patientèle de 77 ans en moyenne,
- de souhaiter que la télémédecine soit retenue pour permettre au Centre Hospitalier de la Risle de tester et de développer ces services,
- de souhaiter une modification de la régulation du SMUR de Pont-Audemer, depuis le SAMU du Havre et non plus depuis le SAMU d'Evreux.

Le Conseil Municipal  
Après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

a accepté l'ensemble des décisions ci-dessus prises par le Conseil de surveillance du Centre Hospitalier de la Risle et des élus du Conseil Communautaires afin de soutenir la motion de soutien au Centre Hospitalier de la Risle.

## **2°) – Concours du receveur municipal – attribution d’indemnités»- (délibération n°2018/06)**

Vu l’article 97 de la loi n°82 – 213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d’octroi d’indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l’Etat,

Vu les arrêtés du 16 décembre 1983 et du 12 juillet 1990 relatifs aux conditions d’attribution aux comptables non centralisateurs du Trésor des indemnités allouées par les collectivités pour les prestations de conseil et d’assistance en matière budgétaire, économique et comptable,

Vu l’arrêté du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités de confection des documents budgétaires,

Le Conseil Municipal  
Après en avoir délibéré,  
à l’unanimité,

a décidé de demander le concours de Monsieur Gontran DEPIERRE, trésorier, avenue de l’Europe à Pont-Audemer pour assurer des prestations de conseil et d’assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable,

Décide d’accorder l’indemnité de conseil, au taux maximal, selon les bases définies à l’article 4 de l’arrêté interministériel du 16 décembre 1983, à compter de l’exercice 2018.

## **3°) – Subventions 2018**

Monsieur le Maire informe des différentes demandes de subventions pour l’année 2018.

Le Conseil Municipal a décidé à l’unanimité d’attribuer des subventions à différentes associations pour un montant total de 4 600.00°.

## **4°) – Orientations budgétaires 2018**

- Mise en accessibilité de la Mairie et de l’église ;
- Petits travaux de renforcement du SIEGE : lieudit « La Drourie », lieudit « La Prémonderie », lieudit « La Prévosté » ;

Réfléchir concernant les travaux suivants à envisager :

- Mise en place d’une passerelle chemin des Bois de Selles/Les préaux avec ouverture du chemin (voir sur place les travaux à réaliser) ;
- Bassin de la Fontaine Barbotte (voir également sur place l’étendue des travaux à réaliser) ;
- Réfection du trottoir de Monsieur PAIN, Route de l’Eglise ;
- Pour l’année 2019 réfléchir à la réfection de la placette du Monuments aux morts pour le centenaire de celui-ci ;

## **5°) – Entretien des espaces verts**

Suite à un entretien avec Monsieur Daniel FLEURIAL, celui-ci envisage la création du SASU (définition : société par actions simplifiées unipersonnelle). Celle-ci est une forme juridique qui s’adapte à différents profils et est envisageable pour l’exercice de nombreuses activités qu’elles soient commerciales, civiles, artisanales ou agricoles.

Toutefois une rencontre est prévue avec Monsieur GOUIS à la mairie le 1<sup>er</sup> mars 2018 avec Monsieur Daniel FLEURIAL afin de définir la solution la mieux adaptée pour la création de son entreprise.

### **6°) – Organisation du repas des aînés suite à la réunion du CCAS**

Monsieur le Maire a confirmé que le repas des aînés était prévu le dimanche 29 avril 2018, l'organisation a été vue également avec les membres du CCAS.

Cette année le thème retenu est « Le Cinéma ».

Le choix du traiteur : l'Auberge de la Fontaine à SAINT SIMEON.

### **7°) – Point sur le dossier Ad'ap pour la mairie, l'école et l'église**

Suite à l'adoption de l'Agenda d'Accessibilité programmée (Ad'ap) pour la mairie, l'école et l'église ainsi qu'au dossier de déclaration préalable (DP 027 620 18 S 001) déposé à l'ABF, Monsieur le Maire a proposé le lancement des devis de menuiserie et de métallerie concernant les travaux d'accessibilité des handicapés de la Mairie.

### **8°) – Défense incendie Route des Bois de Selles**

Monsieur le Maire informe avoir rencontré le Syndicat d'eau de Beuzeville concernant la mise en place d'une défense incendie Route des Bois de Selles.

La solution la plus simple et la moins coûteuse serait la pose d'un hydrant. Pour information Tourville sur Pont-Audemer a reçu un devis pour un montant de 2 000<sup>e</sup> pour la mise en place d'un hydrant.

Monsieur le Maire a proposé la pose de cet hydrant au niveau de la maison de Madame AERA et nous sommes dans l'attente du devis du Syndicat d'eau de Beuzeville.

### **9°) – Informations communautaires**

#### **Voirie THD**

Eligible en avril et des réunions publiques seront programmées afin de tenir informés les utilisateurs.

#### **Voiries**

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal qu'un appel d'offres va être lancé pour recenser toutes les voiries de l'ensemble des communes de la Communauté de Pont-Audemer/Val de Risle par un bureau d'études suite à la compétence des voiries transmise à Montfort.

#### **Petit enfance PEL : Projet Educatif Local**

Monsieur le Maire a demandé qu'un Conseiller municipal participe aux réunions de commission.

#### **PLUI h**

Proposition de 4 constructions sur notre commune par an, actuellement 24 maisons ont été construites sur 10 ans.

#### **Commission scolaire**

Il a été décidé à l'unanimité par le Conseil Communautaire de revenir à la semaine de 4 jours.

### **10°) – Divers**

**Elargissement virage côte route de Tourville**

Monsieur le Maire a demandé à l'ensemble de l'équipe municipale de réfléchir à différentes solutions qui pourraient être envisagées pour élargir ce virage.

**Manifestations prévues sur la commune**

- Trail du domaine Torf (association de Campigny)
- Rallye régional Boucles de Seine Ville de Pont-Audemer

**Départ en retraite de Monsieur Daniel FLEURY**

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal de la demande de Monsieur Daniel FLEURY concernant le prêt de la salle des associations pour son départ en retraite le vendredi 28 avril 2018.

**Budget**

Monsieur le Maire a proposé les dates suivantes à l'équipe municipale concernant le budget de la commune :

- 21 mars : préparation du budget avec Mathilde DUVAL,
- 27 mars : validation avec le Monsieur Gontran DEPIERRE, percepteur,
- 03 avril : vote du compte administratif, présentation du budget primitif 2018 et vote. (vote également du budget CCAS ce même jour à 18 H 30).

Celui-ci a également informé de la date de réunion de la Commission des Impôts le jeudi 22 mars 2018.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est donc prévue le **Mardi 03 Avril 2018 à 19 heures**

*Le Maire*



*Les Conseillers*

